

C'est là une dimension critique de l'entente entre le Canada et les États-Unis. Cet accord va élargir notre accès au marché le plus important et le plus dynamique du monde. Grâce à lui, notre productivité et notre compétitivité se trouveront accrues et notre prospérité assurée. Cet accord servira de modèle pour les négociations commerciales multilatérales. Il montrera au monde que le libre-échange véritable est encore possible en ces années 1980. Il est la preuve qu'il existe un concept et un programme américains de libéralisation du commerce, malgré les forces extraordinairement puissantes du protectionnisme à l'oeuvre aux États-Unis, et qu'il est possible de s'attaquer efficacement à des nouveaux secteurs d'échange économique comme le secteur des services.

Les points marquants de l'accord sont les suivants:

- . Élimination progressive entre les deux pays de tous les droits de douane en une décennie.
- . Création d'un organisme unique de règlement des différends, doté de pouvoirs exécutoires, qui assure le maintien de bonnes relations commerciales en appliquant des règles prévisibles et impartiales - je reviendrai sur cette question dans un moment.
- . Libéralisation des échanges commerciaux visant les denrées agricoles, les vins et spiritueux, ainsi que les produits énergétiques.
- . Amélioration du Pacte de l'automobile et meilleur accès aux achats des gouvernements.
- . Code tout à fait nouveau fixant les règles du jeu en ce qui concerne les échanges de services.
- . Meilleur accès des investisseurs au marché de l'autre pays. Je voudrais vous signaler à ce propos que l'ampleur prise par les investissements canadiens aux États-Unis constitue l'un des phénomènes notables de ces dernières années. Les investissements étrangers, qui nous semblent consister surtout en investissements américains au Canada, sont de plus en plus des investissements canadiens réalisés aux États-Unis, et l'accord sur le libre-échange permettra à ce mouvement de s'amplifier.
- . Les programmes culturels et sociaux sont exemptés des dispositions de l'accord.

Comme l'a déclaré le Premier ministre, "Sans être parfait, l'accord commercial répond à nos besoins et satisfait tous les objectifs fondamentaux du Canada.